



**AGROALIMENTAIRE**  
& **BOIS** **PRODUISONS**  
**L'AVENIR**  
RENCONTRES RÉGIONALES

**SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES**  
**DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES**  
**DES DOM :**  
**Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane**

**AVERTISSEMENT**

**Cette synthèse réalisée sur la base des propositions brutes  
des ateliers régionaux conduits dans les DOM  
ne préjuge ni de la pertinence,  
ni de la faisabilité des actions proposées.**

# ORGANISATION DES TABLES RONDES

## Guadeloupe

RRIAA organisées autour de 2 thèmes :

- Attentes des consommateurs, qualité et traçabilité des produits, proximité de la production et compétitivité des entreprises
- Stratégies collectives, promotion des produits, recherche et développement, et relations commerciales

54 participants dont un quart d'industries agroalimentaires.

## Martinique

RRIAA organisées autour de 4 thèmes :

- Attentes des consommateurs, innovation, financement, promotion et actions collectives,
- Exportation, approvisionnement en matières premières, relations amont-aval, contractualisation, santé et qualité des produits
- Emplois, métiers, formation et dialogue social
- Environnement

Entre 20 et 35 participants par atelier.

## Réunion

RRIAA organisée autour de 5 thèmes :

- Diversifier l'approvisionnement des IAA
- Optimiser les coûts de production des IAA
- Diversifier l'offre et se différencier
- Valoriser la dimension d'industrie agroalimentaire écologiquement performante
- Définir les outils de la structuration et de la production

Réunion plénière à laquelle ont participé 54 personnes dont un quart d'industriels.

## Guyane

RRIAA organisée autour de 2 thèmes

- Adéquation entre l'offre et la demande en produits alimentaires en Guyane (végétal, animal et pêche) avec une réflexion spécifique sur le développement de l'industrie de transformation de produits de la pêche
- Accompagner l'émergence et l'évolution des industries agro-alimentaires en Guyane

73 participants dont 9 représentants des entreprises d'agro-transformation.

# LES ENJEUX PROPRES AUX DOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DES IAA

→ Comment rendre les IAA des DOM plus compétitives par rapport aux importations de produits en provenance de métropole ou des autres états de la Caraïbe ?

→ Comment développer et diversifier la production agricole locale pour approvisionner les IAA locales ?

→ Comment valoriser auprès des consommateurs la production locale par rapport à une offre de produits importés à bas prix ?

→ Comment optimiser les coûts de production dans un contexte d'outils souvent en surcapacité de production compte-tenu de la petite taille du marché local ?

→ Appliquer une équité de concurrence entre l'import et la production locale.

## LES PROPOSITIONS DES DOM

Les RRIAA organisées dans les DOM ont abouti à des propositions d'actions qui pour partie recoupent celles proposées en métropole, mais aussi des propositions d'actions spécifiques communes ou non aux différents DOM.

### Les propositions d'actions des RRIAA dans les DOM qui recoupent celles proposées en métropole :

- mise en place de structures collaboratives de recherche développement et innovation,
- prolonger l'appui à l'innovation dans les stades ultérieurs plus complexes (pas seulement la première démarche innovante),
- création d'un guichet unique d'aides,
- amélioration du financement des TPE-PME (restructuration haut de bilan, fonds de roulement, mobilisation de l'épargne privée)
- soutien des études de marché,
- incitation des industriels aux mutualisations fonctionnelles,
- mieux faire connaître les dispositifs d'accompagnement des entreprises (dont ceux en faveur de l'innovation),
- mieux connaître les métiers et les besoins en emploi,
- développement de l'information des entreprises sur les outils de qualification professionnelle,
- poursuite des dispositifs d'appui à la maîtrise des ressources (eau, énergie),
- soutien des équipements de valorisation de la biomasse,
- valorisation des co-produits et sous-produits,
- maintien et renforcement des dispositifs de soutien en faveur de l'environnement,
- création d'un espace de dialogue des maillons de la filière.

### Les propositions d'actions spécifiques aux DOM

#### Promouvoir les produits et savoir-faire régionaux

- Identification des produits transformés en Guadeloupe : assurer une meilleure lisibilité des labels (logo RUP, produit Péyi de l'AMPI, 100% Péyi Guadeloupe de l'Iguave, logos issus de démarches individuelles)<sup>1</sup>
- Encourager le développement de signes de qualité associés à l'origine (produits pays, savoir faire pays, recettes locales) – Martinique
- Inciter à la présence de la production locale des TPE/PME dans les GMS – Martinique
- Structurer l'identification d'origine en la graduant en fonction de la proportion de matières premières produites sur place – Martinique
- Favoriser la participation et la représentation des productions locales dans les événements stratégiques nationaux et internationaux: salons professionnels, événements touristiques – Martinique
- Mettre en place des dispositifs financiers pour la promotion des productions locales – Martinique
- Développer les marques territoriales et les marques de qualité – Guyane

#### Développer, soutenir et diversifier la production locale

- Diversifier et différencier l'offre de produits en élargissant la gamme de produits locaux aux différents publics cibles (et favoriser l'identification de la production) – Réunion
- Développer l'approvisionnement local sur des bases adaptées à chaque filière (en fonction de la capacité de production et du marché accessible), en s'inspirant des réussites (interprofessions animales) et développer les capacités de production dédiées pour répondre à la demande sans nuire au frais – Réunion
- Développer l'offre de matières premières agricoles destinées aux IAA – Guyane<sup>2</sup>
- Inciter les producteurs à sortir des circuits de la vente directe uniquement (très attractive en Guyane, très majoritaire en terme de circuits) pour réussir à approvisionner également les transformateurs, les GMS et la restauration collective qui sont en attente de produits locaux – Guyane
- Vérifier le respect des obligations contractuelles en matière de présence de produits régionaux dans la restauration collective scolaire – Martinique

<sup>1</sup> En 2010, création d'une charte qualité des produits de Guadeloupe Expansion

<sup>2</sup> «Avant de transformer, il faut produire» - Guyane

- Assurer la protection de la production locale par rapport aux produits à bas coûts importés de pays tiers voisins ou provenant de la métropole par des dispositifs de taxation adaptés<sup>3</sup>, par le renforcement du contrôle des produits importés<sup>4</sup>, par l'évaluation de l'impact des mesures douanières des accords ACP-UE sur les importations des produits des ACP dans les DOM de l'arc Caraïbe – Guadeloupe
- Faciliter l'accès aux matières premières des DOM : permettre l'accès au Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA) dans le cas de ré-export des produits, rendre l'aide au transport régional éligible sur les produits de première transformation et l'étendre aux échanges avec la Réunion afin d'encourager les échanges inter-dom sur les matières premières – Martinique
- Adapter le dispositif de contractualisation entre les producteurs et les transformateurs afin de permettre d'absorber avec réactivité les surproductions agricoles et de permettre aux TPE qui s'approvisionnent auprès des producteurs hors OP pour des productions locales spécifiques (exemple de l'abricot pays) de bénéficier des aides POSEI – Martinique
- Étendre le bénéfice du tarif réduit<sup>5</sup> du droit de consommation à tous les alcools de fruits produits localement (et pas seulement aux rhums) ce qui faciliterait la diversification des fabricants de rhum vers d'autres alcools de fruit – Guadeloupe

### **Innovation**

- Encourager les synergies inter-îles (y compris la zone caraïbes), développer les actions communes entre DOM antillais, voire avec les pays de la caraïbe (échanges d'expériences) – Martinique

### **Emploi/Formation**

- Prévoir une aide au transport pour les formations ne pouvant être suivies qu'en métropole, prévoir une dérogation pour la formation des saisonniers<sup>6</sup>, disposer d'une structure collective identifiant les besoins de formation afin de mutualiser le cas échéant les formations – Guadeloupe

### **Exportation**

- Faciliter les exportations agroalimentaires guadeloupéennes vers les autres départements français d'Amérique et les pays de la Caraïbe dans un contexte où ces exportations sont centrées sur la métropole – Guadeloupe
- Appuyer le développement des exportations vers les états environnants de la Caraïbe afin de rentabiliser les outils de production souvent en sur-capacité (actuellement difficultés logistiques et barrières douanières) – Guadeloupe
- Permettre la réexportation vers l'Union européenne des produits de la pêche importés des autres pays des Caraïbes et transformés en Guadeloupe<sup>7</sup> en mettant aux normes d'importation/exportation les équipements de réception des produits
- Relèvement à hauteur de celui de la Martinique du contingent de rhum agricole à fiscalité réduite applicable au rhum expédié en métropole – Guadeloupe

### **Environnement**

- Relayer les demandes du conseil régional issues de l'habitation énergie obtenue, concernant des tarifs attractifs et stables de rachat de l'énergie adapté au contexte local dans les domaines photovoltaïque, micro hydroélectricité, méthanisation - cogénération (FA4 - FA7) et d'ajustement du dispositif d'appel d'offre de la CRE – Martinique

### **Divers**

- Limiter les surcoûts liés à l'import de matières premières ou d'intrants en étudiant les pistes de mutualisation des achats (cf. exemple de la grappe Innovagro) – Martinique
- Valoriser les prises accessoires de poissons (30% des pêches estimées) – Guyane
- Étudier les opportunités de développer des productions favorables pour la santé : produits amylicés (légumes pays), valorisation des plantes à parfum aromatiques et médicinales (compléments alimentaires ...) – Martinique

<sup>3</sup> Le relèvement de l'octroi de mer pour le café importé a permis une amélioration de la compétitivité coût. Il est pris comme un exemple à suivre pour les autres produits locaux

<sup>4</sup> Les produits de métropole ou de pays tiers «ne répondent pas à l'ensemble des critères de provenance, de qualité et de conditions sanitaires : absence d'études de vieillissement permettant de justifier les DLC apposées»

<sup>5</sup> Interprétation jugée restrictive du BO des contributions indirectes n°21 du 3 mai 1948 (dans l'instruction ministérielle du 21 juillet 1980)

<sup>6</sup> Les saisonniers ne peuvent pas bénéficier du 1% formation

<sup>7</sup> La commercialisation de ces produits est possible en Martinique et en Guadeloupe.